

Documents à fournir

pour le dossier de location

POUR LE(S) LOCATAIRE(S) ET LE(S) GARANT(S)

- ✓ Pièce d'identité ou livret de famille
- ✓ Coordonnées : N° téléphone + adresse mail
- ✓ Les 2 derniers avis d'imposition (2026 sur revenus 2025 + 2025 sur revenus 2024)
- ✓ 3 derniers bulletins de salaires OU feuilles d'attestation de retraite OU attestation de scolarité
- ✓ *En cas d'embauche récente, attestation de fin de la période d'essai, copie du contrat de travail*
- ✓ *En cas d'alternance ou d'apprentissage, copie du contrat*
- ✓ 3 dernières quittances de loyer (*locataire*) OU dernière taxe foncière (*propriétaire*) OU attestation d'hébergement

En supplément pour les gérants et dirigeants de société

- ✓ Extrait Kbis de moins de 3 mois
- ✓ Dernier bilan comptable OU 3 derniers bulletins de salaires si gérant salarié
- ✓ Attestation de l'expert-comptable confirmant le montant des bénéfices pour l'année en cours

Pour rappel, il faut nous fournir l'ensemble de ces documents pour le(s) locataire(s) ainsi que pour ses garant(s).

Attention, le dossier pourra être présenté aux propriétaires à la seule condition qu'il soit complet.

Il pourra nous être transmis de préférence par mail à : contact@phl-immobilier.fr, ou directement en version papier, au plus tard le jour de la visite du logement.